

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

**Objetif** : le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

**Produit** : TALENCE OPTIMAL  
Part AC FR0010909754 - Devise : EUR

**Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) soumis au droit français, agréé en France, géré par Talence Gestion**

**Initiateur** : Talence Gestion (ci-après « nous ») est une société de gestion agréée par la France sous le numéro GP-1000019 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers

**Autorité compétente** : Autorité des Marchés Financiers (AMF), chargée du contrôle de Talence Gestion en ce qui concerne ce document d'information clés

**Contact** : Appelez le +33 (1) 83 96 31 52 ou référez-vous au site internet [www.talencegestion.fr](http://www.talencegestion.fr) pour de plus amples informations sur le Fonds

**Date de production** : 31/12/2024

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type** : TALENCE OPTIMAL est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français relevant de l'article L214-4 et suivants du Code Monétaire et Financier prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement.

**Durée** : Le Fonds est créé pour une durée de 99 ans.

**Objectifs** : TALENCE OPTIMAL est un OPCVM nourricier de la part IC du FCP HORIZON LEADER EUROPE dont l'objectif est *d'offrir une performance annuelle nette de frais de gestion supérieure à 8,35% sur la durée de placement recommandée (au minimum 5 ans), cet objectif étant associé à une démarche de nature extra-financière.*

En raison des frais propres à TALENCE OPTIMAL, l'objectif de gestion de sa part AC est d'offrir une performance annuelle nette de frais de gestion supérieure à 7% sur la durée de placement recommandée (au minimum 5 ans).

La performance du fonds nourricier pourra être inférieure à celle de son maître en raison de ses propres frais de gestion.

#### **Stratégie d'investissement du Fonds nourricier :**

TALENCE OPTIMAL est investi à 90% au moins de son actif net en parts IC du FCP maître HORIZON LEADERS EUROPE et à titre accessoire en liquidités.

Par ailleurs, en fonction des anticipations du gérant, l'exposition action de TALENCE OPTIMAL pourra être réduite jusqu'à pouvoir atteindre 0% de l'actif net (couverture parfaite du risque action), en recourant en couverture à des instruments dérivés simples (futurs listés exclusivement), la partie couverte du portefeuille étant alors exposée « neutre ».

**Stratégie d'investissement du Fonds maître :** *Dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, l'investissement est réalisé en actions de sociétés de pays de l'Union Européenne de grandes capitalisations (sociétés dont la capitalisation boursière sera supérieure à 5 milliards d'euros lors de l'investissement), de tous secteurs d'activité, sélectionnées selon une approche thématiques de long terme et selon des critères financiers et extra-financiers environnementaux, sociaux, de gouvernance et de transparence, dans une approche « socialement responsable ».*

*Ces thématiques de long terme supposent des changements structurels qui s'étalent sur de longues périodes. Ces changements structurels, aux sources variées, altèrent durablement les équilibres de marchés. Ces bouleversements offrent des opportunités de croissances de chiffres d'affaires de long terme mais engendrent également des risques qui incombent à l'adaptation des modèles économiques à ces nouveaux équilibres.*

*Le processus d'investissement se décompose en deux étapes :*

1. *Une analyse approfondie de thématiques structurelles se caractérisant par une recherche détaillée d'impact sur la chaîne de valeur. Ce processus a pour but d'identifier les industries qui sont impactées positivement ou négativement par les tendances identifiées et de comprendre si les équilibres de marchés seront altérés durablement. Puis une quantification de potentiels de marchés, l'établissement de scénarios définis dans le temps et chiffrés de croissance de marchés (optimistes, centraux, pessimistes) et une analyse des sociétés concernées débouchant sur une classification des thématiques identifiées.*

2. *Ce processus est ensuite complété par une approche dite « bottom up », consistant dans une sélection des sociétés pour leurs qualités fondamentales intrinsèques : leur positionnement, leurs avantages comparatifs, leurs leviers de croissance et d'amélioration de marges, leur allocation du capital, leur financement et la qualité de leur management, au sein des secteurs précédemment retenus, fondée sur une analyse fondamentale, débouchant sur une valorisation et une notation par le biais d'un outil propriétaire : le Scoring Talence Gestion, lequel est décrit dans le Prospectus.*

*Les sociétés notées à travers ce scoring se voient attribuer une note allant de 0 à 100 puis sont assignées à une catégorie qui influe sur la pondération des titres au sein du Fonds. Il existe au total 3 catégories comme décrit dans le Prospectus. A l'issue de ces étapes, l'équipe de gestion sélectionne les valeurs parmi l'univers d'investissement dans une optique de maximiser le couple rendement/risque.*

*Pour concilier la recherche de performance et la prise en compte des enjeux de développement durable, les entreprises sélectionnées sont ensuite analysées selon un outil propriétaire de suivi, d'analyse et de notation. Nommée la méthode FED (pour « Financement des Entreprises Durables »), elle consiste à attribuer aux entreprises du portefeuille une notation extra-financière, selon 62 critères extra-financiers.*

*Le Fonds peut investir jusqu'à 100% de son actif net en actions.*

- Il est investi à hauteur de 75% minimum de son actif net en actions de sociétés ayant une capitalisation boursière supérieure à 8 milliards d'euros.*
- Le FCP se réserve la possibilité d'être investi, dans la limite de 25% maximum de son actif net dans des sociétés ayant une capitalisation boursière comprise lors de l'investissement entre 5 et 8 milliards d'euros.*
- Le FCP est investi à hauteur de 75% minimum en actions et titres éligibles au PEA.*

*Le Fonds est exposé à hauteur de 60% au moins sur les marchés d'actions des pays de l'Union Européenne.*

*L'exposition au risque action sera comprise entre 60% et 120% de l'actif net du Fonds.*

*Le Fonds est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.*

*Le Fonds se réserve la possibilité d'être investi dans la limite globale maximum de 10% de son actif net en titres obligataires ou monétaires de la zone euro et hors zone euro, sans contrainte de répartition géographique, de tous secteurs et de tous types d'émetteurs (Etats ou émetteurs privés de toutes capitalisations). Il s'agira de titres notés Investment Grade au moment de l'investissement par l'analyse crédit interne de la société de gestion. Toujours dans cette limite globale maximum de 10% de l'actif net, le fonds se réserve la possibilité d'investir en obligations convertibles.*

*Le Fonds peut investir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM/FIA de droit français et d'OPCVM européens.*

*Le Fonds se réserve la possibilité de recourir aux contrats financiers à terme, négociés sur des marchés de la zone euro, réglementés et organisés, dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif, dans le but de couvrir le risque action ou de dynamiser le portefeuille (notamment par la vente ou l'achat de contrats sur indices actions), en fonction des anticipations du gérant ou des fluctuations du marché.*

*L'exposition du fonds au risque action pourra ainsi être réduite ou augmentée dans les limites d'exposition.*

**Affectation des sommes distribuables** : Capitalisation

**Investisseurs de détail visés** : Le Fonds s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à long terme (supérieur à 5 ans) et ayant une connaissance théorique des marchés d'actions, tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le Prospectus du Fonds.

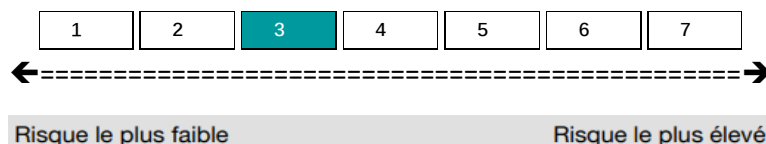
**Dépositaire** : CACEIS Bank.

**Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat** : Les demandes de souscription/rachat sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (J) jusqu'à 12 heures chez le Dépositaire CACEIS Bank (attention aux délais techniques et à ceux des intermédiaires financiers allant de 15 à 45 minutes avant cut-off). Elles sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour calculée en J+1 sur les cours de clôture de J, et sont réglées 3 jours après la date de valeur liquidative (Valeur liquidative quotidienne).

**Informations complémentaires** : Le règlement et les rapports annuels et semestriels du Fonds sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse [contact@talencegestion.fr](mailto:contact@talencegestion.fr). La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.talencegestion.fr](http://www.talencegestion.fr).

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

### Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Fonds se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité de TALENCE GESTION à vous payer en soit affectée.

Les conditions de souscription et de rachat dans le FCP maître sont détaillées dans le paragraphe « Conditions de souscription rachat » au sein de la section « Objectif et politique d'investissement ».

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds :

**Risque lié à la faible liquidité de certains titres :** Le FCP maître peut être investi dans des sociétés dites de moyennes et petites capitalisations. Le volume de ces titres peut être réduit d'où des baisses de cours qui peuvent être importantes, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de ce FCP et donc également u FCP nourricier.

**Risque de crédit :** Il représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements, ce qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative de l'OPCVM.

## SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années.

Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Exemple d'investissement de 10 000 € sur la période de détention recommandée de 5 ans			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, et n'ayant pas de rendement minimal garanti, vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	3 140 €	4 060 €
	Rendement annuel moyen	-68,65%	-16,48%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7 610 €	6 350 €
	Rendement annuel moyen	-23,86%	-8,69%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 540 €	8 180 €
	Rendement annuel moyen	-4,60%	-3,94%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 960 €	9 850 €
	Rendement annuel moyen	19,58%	-0,30%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Le scénario défavorable s'est déroulé durant la période entre septembre 2017 et septembre 2022.

Le scénario intermédiaire s'est déroulé durant la période entre novembre 2019 et novembre 2024.

Le scénario favorable s'est déroulé durant la période entre décembre 2014 et décembre 2019.

## QUE SE PASSE-T-IL SI TALENCE GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Fonds ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux ci-après présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire,
- 10 000 EUR sont investis.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Exemple d'investissement de 10 000 € sur la période de détention recommandée de 5 ans		
Scénario	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Coûts totaux	498 €	1 521 €
Incidence des coûts annuels (*)	5,04%	3,32%

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de -0,62% avant déduction des coûts et de -3,94% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le Fonds peut vous facturer (2,00% du montant investi / 200 €). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

#### COMPOSITION DES COÛTS

		Si vous sortez après 1 an
<b>Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie</b>		
Coûts d'entrée	2% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Cela correspond aux coûts de distribution du produit. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 200 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit.	0 €
<b>Coûts récurrents (prélevés chaque année)</b>		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	2,35% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels de l'année dernière.	230 €
Coûts de transaction	0,69% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	68 €
<b>Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions</b>		
Commission liée aux résultats (et commission d'intéressement)	Néant	0 €

#### COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La durée de placement minimale recommandée est de cinq (5) ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur les marchés de taux et d'actions. Les parts de ce Fonds sont des supports de placement à long terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Un désinvestissement avant l'échéance est possible avec toutefois un risque de perte en capital. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

#### COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de La société de gestion (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier, TALENCE GESTION – A l'attention du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne - 38, avenue Hoche - 75008 PARIS. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.talencegestion.fr](http://www.talencegestion.fr) ou sur demande en écrivant à l'adresse : [contact@talencegestion.fr](mailto:contact@talencegestion.fr)
  - Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.
- Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

#### AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le Fonds promeut des critères ESG au sens de l'article 8 du Règlement Disclosure sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Le DIC, le prospectus et les rapports et comptes périodiques de l'OPCVM maître HORIZON LEADERS EUROPE peuvent être fournis sur demande en utilisant l'adresse [contact@talencegestion.fr](mailto:contact@talencegestion.fr)

Pour toutes informations relatives aux performances passées, nous mettons à votre disposition le lien du site internet de la Société de gestion suivant <https://www.talencegestion.fr/gamme-de-fonds/>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 10 ans en fonction de la date de création de la part.

Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur : <https://www.talencegestion.fr>

Informations relatives à la finance durable : <https://www.talencegestion.fr/investisseurresponsable/>.

La responsabilité de TALENCE GESTION ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPC.